

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Décembre 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en titres émis ou garantie par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » représentent 14,60% de l'actif total au 31 Décembre 2018, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Toutefois, les certificats de dépôts émis par la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE et souscrits par SICAV TRESOR bénéficient de la garantie de la BANQUE DE TUNISIE. Cette garantie représente 15,04% du total actif de la SICAV TRESOR au 31 Décembre 2018.
- Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 31 Décembre 2018, 85,09% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent au 31 Décembre 2018, 14,91% du total actif. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	169 740 921,810	187 482 559,215
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		37 771 896,491	47 293 332,234
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		127 290 055,819	135 557 034,681
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		4 678 969,500	4 632 192,300
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	29 733 350,280	106 954 790,382
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		29 442 946,803	101 940 531,144
AC2-B	DISPONIBILITES		290 403,477	5 014 259,238
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	6 638,674	0,000
TOTAL ACTIF			199 480 910,764	294 437 349,597
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	88 824,439	129 481,069
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	81 846,010	93 553,159
TOTAL PASSIF			170 670,449	223 034,228
ACTIF NET			199 310 240,315	294 214 315,369
CP1	CAPITAL	CP1	191 204 234,487	284 043 740,634
CP2	SOMMES DISTRIBUTABLES	CP2	8 106 005,828	10 170 574,735
CP2-A	SOMMES DISTRIBUTABLES DES EXERCICES ANT. RESULTAT		661,114	2 674,884
CP2-B	DISTRIBUTABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT		10 619 818,640	11 544 025,065
CP2-C	DISTRIBUTABLE DE LA PERIODE		-2 514 473,926	-1 376 125,214
ACTIF NET			199 310 240,315	294 214 315,369
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			199 480 910,764	294 437 349,597

			Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/10/2018	01/01/2018	01/10/2017	01/01/2017
			au	au	au	au
			31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 024 808,396	8 474 389,396	2 564 255,977	12 145 152,604
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		582 772,160	2 329 865,120	619 580,000	2 481 629,304
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 442 036,236	5 947 920,976	1 944 675,977	9 464 244,200
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	196 603,300	0,000	199 279,100
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	678 187,297	3 777 349,386	877 741,819	2 585 816,840
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		8 252,426	55 336,997	0,000	26 608,645
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		669 934,871	3 722 012,389	788 337,872	2 429 354,277
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	0,000	89 403,947	129 853,918
REVENUS DES PLACEMENTS			2 702 995,693	12 251 738,782	3 441 997,796	14 730 969,444
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-279 243,891	-1 299 588,597	-390 873,514	-1 667 708,464
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 423 751,802	10 952 150,185	3 051 124,282	13 063 260,980
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-73 489,184	-332 331,545	-376 026,171	-1 519 235,915
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 350 262,618	10 619 818,640	2 675 098,111	11 544 025,065
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 194 578,941	-2 514 473,926	-885 116,577	-1 376 125,214
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1 155 683,677	8 105 344,714	1 789 981,534	10 167 899,851
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1 194 578,941	2 514 473,926	885 116,577	1 376 125,214
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-273 835,995	-517 344,064	390 845,948	1 586 189,250
PR4-C	+/- VALUES REALISEES./CESSION DE TITRES		251 742,337	254 756,953	-434 042,816	-2 278 141,741
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	-2 668,131	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 328 168,960	10 354 563,398	2 631 901,243	10 852 072,574

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2018 AU 31-12-2018**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2018	01/01/2018	01/10/2017	01/01/2017
	au	au	au	au
	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	2 328 168,960	10 354 563,398	2 631 901,243	10 852 072,574
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 350 262,618	10 619 818,640	2 675 098,111	11 544 025,065
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT. SUR TITRES	-273 835,995	-517 344,064	390 845,948	1 586 189,250
AN1-C +/-VAL REAL. SUR CESSION DES TITRES	251 742,337	254 756,953	-434 042,816	-2 278 141,741
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	-2 668,131	0,000	0,000
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-9 802 158,080	0,000	-12 502 514,180
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-31 298 302,772	-95 456 480,372	-28 269 448,368	-50 194 415,514
SOUSCRIPTIONS	94 508 707,652	316 899 675,068	118 292 977,272	449 595 598,990
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	92 742 000,000	311 856 200,000	116 697 500,000	442 746 900,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 648 016,543	-5 436 262,019	-1 957 288,429	-7 135 707,952
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	314,814	4 068 950,687	1 080,475	6 069 470,103
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (S)	3 414 409,381	6 410 786,400	3 551 685,226	7 914 936,839
RACHATS	-125 807 010,424	-412 356 155,440	-146 562 425,640	-499 790 014,504
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-123 391 000,000	-406 092 700,000	-144 549 500,000	-491 917 800,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	2 193 397,036	7 098 511,114	2 425 214,513	7 951 619,117
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-419,138	-4 436 706,228	-1 338,350	-6 532 771,568
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)	-4 608 988,322	-8 925 260,326	-4 436 801,803	-9 291 062,053
VARIATION DE L'ACTIF NET	-28 970 133,812	-94 904 075,054	-25 637 547,125	-51 844 857,120
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	228 280 374,127	294 214 315,369	319 851 862,494	346 059 172,489
AN4-B FIN DE PERIODE	199 310 240,315	199 310 240,315	294 214 315,369	294 214 315,369
AN5 NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	2 253 214	2 889 089	3 167 609	3 380 798
AN5-B FIN DE PERIODE	1 946 724	1 946 724	2 889 089	2 889 089
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	101,313	101,836	100,975	102,360
B- FIN DE PERIODE	102,382	102,382	101,836	101,836
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,19%	3,99%	3,38%	3,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.01.2018 AU 31.12.2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2018 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2018, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2018	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		36,656,687.404	37,771,896.491	18.95
AIL 2014/1	10,000	200,000.000	204,928.000	0.10
AMEN BANK 2009 A	30,000	1,199,100.000	1,212,420.000	0.61
AMEN BANK 2009 B	30,000	1,199,100.000	1,217,124.000	0.61
AMEN BANK 2010 SUB	50,000	2,332,000.000	2,378,400.000	1.19
AMEN BANK 2011/1 SUB	30,000	900,000.000	911,664.000	0.46
AMEN BANK2008	10,000	500,000.000	517,264.000	0.26
ATB 2007/1(20 ANS)	20,000	900,000.000	936,080.000	0.47
ATB 2007/1(25 ANS)	31,000	1,735,608.000	1,807,329.600	0.91
ATB 2009/A2	15,000	187,500.000	194,256.000	0.10
ATB 2009/B1	5,000	300,000.000	308,472.000	0.15
ATB SUB 2017 A	22,000	2,200,000.000	2,316,719.487	1.16
ATL 2011	15,000	300,000.000	313,236.000	0.16
ATL 2013/1	10,000	400,000.000	415,144.000	0.21
ATL 2014/1	5,000	100,000.000	104,640.000	0.05
ATL 2014/3	20,000	800,000.000	843,440.000	0.42
ATL 2015/1	10,000	800,000.000	823,672.000	0.41
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10,000	200,000.000	205,984.000	0.10
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5,000	100,000.000	103,312.000	0.05
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	800,000.000	834,736.000	0.42
BH 2009	70,000	3,227,000.000	3,227,504.000	1.62

BH 2013/1	10,000	285,000.000	292,944.000	0.15
BNA 2009	10,000	399,700.000	412,476.000	0.21
BTE 2009	50,000	500,000.000	506,200.000	0.25
BTE 2010	15,000	300,000.000	305,040.000	0.15
BTE 2011/A	20,000	400,000.000	422,368.000	0.21
BTK 2009	50,000	2,332,046.154	2,447,766.154	1.23
BTK 2014/1SUB	10,000	200,000.000	200,544.000	0.10
CHO 2009/BIAT	7,000	87,500.000	88,121.600	0.04
CHO COMPANY 2009/BIAT	3,000	37,500.000	37,507.200	0.02
CIL 2014/1	10,000	200,000.000	205,368.000	0.10
CIL 2014/2	10,000	400,000.000	422,384.000	0.21
CIL 2015/1	15,000	600,000.000	620,124.000	0.31
CIL 2017/1	30,000	2,400,000.000	2,475,168.000	1.24
HL 2013/2A	15,000	300,000.000	314,532.000	0.16
HL 2013/2B	10,000	600,000.000	629,672.000	0.32
HL 2014/1	10,000	600,000.000	606,464.000	0.30
STB 2008/1	50,000	3,000,000.000	3,129,520.000	1.57
STB 2008/2	2,200	101,533.250	105,880.450	0.05
STB 2010/1	10,000	200,000.000	209,000.000	0.10
STB 2011/A	25,000	356,500.000	372,660.000	0.19
TL 2014/1	5,000	100,000.000	103,912.000	0.05
UIB 2009/1A	30,000	300,000.000	305,808.000	0.15
UIB 2009/1B	40,000	1,598,800.000	1,631,184.000	0.82
UIB 2009/1C	30,000	1,650,000.000	1,685,544.000	0.85
UIB 2011-2	30,000	427,800.000	446,376.000	0.22
UIB 2011/1A	30,000	900,000.000	919,008.000	0.46
AC1-B. Emprunts d'Etat		125,663,969.709	127,290,055.819	63.87
Bons du Trésor Assimilables		125,623,797.700	127,248,768.709	63.85
BTA 5.50%-03/2019 (10 ANS)	61,898	64,654,989.000	66,856,183.631	33.54
BTA 5.50% 02/2020	360	347,580.000	361,597.315	0.18
BTA 5.50% 10/2020	10,500	10,104,050.000	10,201,513.013	5.12
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	16,611	17,413,378.700	18,008,753.350	9.04
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	34,700	33,103,800.000	33,700,069.589	16.91
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			-1,879,348.189	-0.94
Emprunt National 2014 CAT. A /5	17,644	40,172.009	41,287.110	0.02
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		4,610,588.378	4,678,969.500	2.35
FCP HELION MONEO	1,700	173,857.016	177,922.000	0.09
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42,500	4,436,731.362	4,501,047.500	2.26
Total portefeuille titres		166,931,245.491	169,740,921.810	85.17

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2,024,808.396 Dinars** du 01.10.2018 au 31.12.2018, contre **2,564,255.977 Dinars** du 01.10.2017 au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des obligations de société	582,772.160	2,329,865.120	619,580.000	2,481,629.304
Revenus des Emprunts d'Etat	1,442,036.236	5,947,920.976	1,944,675.977	9,464,244.200
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	196,603.300	0.000	199,279.100
TOTAL	2,024,808.396	8,474,389.396	2,564,255.977	12,145,152.604

AC2 Note sur les Placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2018, à **29,442,946.803 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Certificats de Dépôt et en bons du trésor à court terme et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2018	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT		58	28,956,581.409	28,990,184.255	14.55
CDP 10J-01/01/2019	BIAT	6.75	16	7,988,022.458	8,000,000.000	4.01
CDP 10J-02/01/2019	BIAT	6.75	13	6,490,268.247	6,499,025.183	3.26
CDP 10J-03/01/2019	BIAT	6.75	10	4,992,514.036	4,998,500.562	2.51
CDP 10J-04/01/2019	BIAT	6.75	10	4,992,514.036	4,997,751.265	2.51
CDP 10J-08/01/2019	BIAT	6.75	4	1,997,005.614	1,997,902.752	1.00
CDP 10J-09/01/2019	BIAT	6.75	5	2,496,257.018	2,497,004.493	1.25

Les certificats de dépôt émis par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » et souscrits par SICAV TRESOR bénéficient de la garantie de la « Banques de Tunisie » pour un montant égal à 30 Millions de Dinars soit 15,04 % du total actif de la SICAV TRESOR au 31 Décembre 2018.

AC2-A-2 Bons du trésor à court terme:

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2018	% Actif net
BTC 52S-12/03/2019	6%	461	441,077.978	452,762.548	0.23
Total		461	441,077.978	452,762.548	0.23

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2018, à **290.403.477 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

AC3- Notes sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2018 à **6,638.674 Dinars** et représentent la retenue à la source sur l'achat de l'emprunt de société ATB SUB 2017/1 en date du 23/05/2018 et la retenue à la source sur les achats de bons du trésor assimilables (BTA).

PR 2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2018 au 31.12.2018 à **678,187.297 Dinars**, contre **877,741.819 Dinars** du 01.10.2017 au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Bons du Trésor à CT	8,252.426	55,336.997	0.000	26,608.645
Revenus des Certificats de Dépôt	669,934.871	3,722,012.389	788,337.872	2,429,354.277
Revenus des autres placements (Dépôt à terme)	0.000	0.000	89,403.947	129,853.918
TOTAL	678,187.297	3,777,349.386	877,741.819	2,585,816.840

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2018 au 31.12.2018 à **279,243.891 Dinars** contre **390,873.514 Dinars** du 01.10.2017 au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	111,697.555	519,835.432	156,349.402	667,083.379
Rémunération du dépositaire	55,848.781	259,917.733	78,174.710	333,541.706
Rémunération des distributeurs	111,697.555	519,835.432	156,349.402	667,083.379
Total	279,243.891	1,299,588.597	390,873.514	1,667,708.464

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2018 au 31.12.2018 à **73,489.184Dinars**, contre **376,026.171Dinars** du 01.10.2017 au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Redevance CMF	55,847.727	259,913.110	78,172.550	333,531.963
Impôts et Taxes	6,757.489	30,531.044	8,604.994	36,727.783
Rémunération CAC	6,939.468	27,531.585	6,939.468	25,301.593
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0.000	0.000	280,771.655	1,113,930.800
Jetons de présence	1,512.296	5,999.870	1,512.296	5,999.870
Charges Diverses	2,432.204	8,355.936	25.208	3,743.906
Total	73,489.184	332,331.545	376,026.171	1,519,235.915

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2018 à **170,670.449 Dinars**, contre **223,034.228 Dinars** au 31.12.2017 et s'analysent comme suit :

	PASSIF	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
PA1	Opérateurs créditeurs	88,824.439	129,481.069
PA 2	Autres créditeurs divers	81,846.010	93,553.159
	TOTAL	170,670.449	223,034.228

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2018, à **88,824.439 Dinars** contre **129,481.069 Dinars** au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
Gestionnaire	35,529.775	51,792.425
Dépositaire	17,764.889	25,896.219
Distributeurs	35,529.775	51,792.425
Total	88,824.439	129,481.069

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2018, à **81,846.010 Dinars** contre **93,553.159 Dinars** au 31.12.2017 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au	Montant au
	31/12/2018	31/12/2017
Etat, impôts et taxes	15,835.255	21,812.203
Redevance CMF	17,764.547	25,895.496
Provision pour charges à payer	14,456.022	11,872.569
Rémunération CAC	27,366.352	26,955.367
Jetons de présence	5,999.578	5,999.708
Dividendes à payer des exercices antérieurs	424.256	1,017.816
Total	81,846.010	93,553.159

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2018 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2018 (en nominal)

- Montant : 288,908,900.000 Dinars
- Nombre de titres : 2,889,089
- Nombre d'actionnaires : 3,292

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 311,856,200.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 3,118,562

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 406,092,700.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 4,060,927

Capital au 31.12.2018 : 191,204,234.487 Dinars

- Montant en nominal : 194,672,400.000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : -3,468,165.513Dinars
- Nombres de titres : 1,946,724
- Nombre d'actionnaires : 3,595

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 31.12.2018 à **-3,468,165.513 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-4,865,159.366
1- Résultat non distribuable de la période	-265,255.242
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-517,344.064
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	254,756.953
✓ Frais de négociation de titres	-2,668.131
2- Régularisation des sommes non distribuables	1,662,249.095
✓ Aux émissions	-5,436,262.019
✓ Aux rachats	7,098,511.114
Total sommes non distribuables	-3,468,165.513

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2018 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	10,619,818.640
- Régularisation du résultat distribuable de la période	-2,514,473.926
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	661.114
SOMMES DISTRIBUABLES	8,106,005.828

4. AUTRES INFORMATIONS :

<u>4-1 Données par action</u>	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
• Revenus des placements	6.294	5.099
• Charges de gestion des placements	-0.668	-0.577
• Revenus net des placements	5.626	4.522
• Autres charges d'exploitation	-0.171	-0.526
• Résultat d'exploitation	5.455	3.996
• Régularisation du résultat d'exploitation	-1.292	-0.476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	4.164	3.519
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1.292	0.476
• Variation des +/- values potentielles/titres	-0.266	0.549
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0.131	-0.789
• Frais de négociation de titres	-0.001	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5.319	3.756

4-2 Ratios de gestion des placements	31.12.2018	31.12.2017
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0.500%	0.500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.128%	0.456%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	4.086%	3.461%
Actif net moyen	259,912,379.196	333,531,039.545

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par SICAV TRESOR en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

4.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.